

Centre forestier, havre de paix

A quelque 56 kilomètres au nord-ouest de Montréal, à quelques minutes à peine de Mirabel, l'un des aéroports internationaux les plus modernes du Canada, se trouve une forêt agricole.

Alors que l'aéroport connaît une activité toute urbaine au son des hurlements de jets provenant des quatre coins du monde qui glissent sur d'interminables pistes de béton, le Centre forestier est un havre de beauté, de calme et de verdure.

Au Centre, les problèmes de la ville sont vite oubliés. Le visiteur se plonge dans l'ambiance paisible dès son arrivée, lorsqu'il rencontre les six guides, étudiants pour la plupart, chargés d'accueillir les visiteurs.

Le Centre est aménagé de façon à permettre aux guides de préparer les visiteurs à leur visite des lieux. Le grand hall d'entrée central donne sur une salle d'exposition, un théâtre et un atelier de naturaliste.

Il y a un jardin forestier, un jardin à la française, deux cabanes à sucre, l'une aménagée comme à l'époque des pionniers et l'autre dotée de technologie de pointe utilisée dans l'extraction de la sève d'érable, ainsi que trois pavillons aménagés en ateliers forestiers. Ailleurs, sur les 202 hectares de terrain, se trouvent des bois abritant presque toutes les espèces d'arbres poussant au Canada.

Nouveau timbre

Un nouveau timbre, émis le 5 décembre dernier, honore la mémoire d'un cofondateur de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le docteur Emmanuel-Persillier Lachapelle, "pour son apport à l'enseignement de la médecine et pour ses réalisations dans le domaine de la santé publique au Québec".

Né en 1845, le docteur Lachapelle s'intéressa non seulement aux progrès de la médecine mais il fut également un administrateur ingénieux et il participa activement à la vie communautaire.

Sa ferme volonté et son inlassable dévouement sont à l'origine de la fondation, en 1880, de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, qu'il dirigea longtemps. Aujourd'hui, l'hôpital Notre-Dame est le centre médical francophone le plus important de l'Amérique du Nord.

Le portrait du docteur Lachapelle est reproduit sur un timbre aux couleurs

Tenue annuelle d'un Salon international de l'aéronautique

Un salon international de l'aéronautique aura lieu du 4 au 13 septembre à l'aéroport international de Mirabel (Québec), annonçait dernièrement un article du *Devoir*.

Les promoteurs de ce salon prévoient la participation de 25 pays.

Selon le président d'*Aéro 81*, M. Nick Bonamy, ce premier salon mettra l'accent sur l'industrie du transport de fret aérien et sur les équipements d'aménagement des aéroports.

"Ce domaine est appelé à être fort actif au cours des prochaines années et il est souhaitable que tous ceux qui y participent puissent se rencontrer et exposer leurs produits", a déclaré M. Bonamy au cours d'une conférence de presse.

Le salon deviendra une manifestation annuelle. Les organisateurs ont parlé de la position privilégiée du Canada au chapitre de l'aéronautique et de la vocation de plaque tournante du fret aérien de Mirabel.

L'Exposition, qui suscitera des déboursés de \$3,5 millions, aura lieu sur les vastes terrains situés en bordure des pistes de l'aéroport international de Mirabel.

M. Bonamy a affirmé qu'il s'agit pour Montréal de l'exposition la plus importante depuis la tenue d'Expo 67.

Parmi les manifestations, on prévoit la

présentation de spectacles aériens, des expositions statiques d'aéronefs civils et militaires, ainsi que des démonstrations par l'industrie des derniers-nés de la technologie aéronautique.

Entièrement financé par des capitaux privés, *Aéro 81* a cependant reçu l'appui du ministère des Transports.

Selon le directeur du Salon, M. David Courin, l'on s'attend que de nombreuses entreprises y participent. Lors de l'annonce du Salon, un fabricant de parachutes de Californie (États-Unis) avait déjà annoncé sa participation.

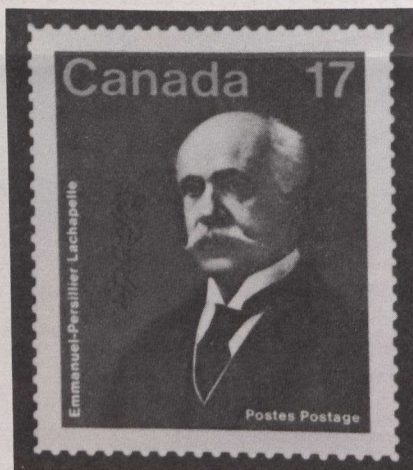
Guide pour des expéditions dans l'archipel Arctique canadien

Avant de se mettre en route vers l'archipel Arctique ou le pôle Nord, il est bon de connaître un certain nombre de choses et d'effectuer certains préparatifs.

Une nouvelle brochure intitulée *Guide pour des expéditions dans l'archipel Arctique canadien*, publiée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, peut être d'un précieux secours en l'occurrence. On y apprend, entre autres, que les scientifiques désirant mener une étude sur une agglomération du Nord ou sur ses habitants doivent obtenir au préalable un permis du gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest ainsi que l'autorisation de l'administration de la localité, et que le voyageur prudent doit informer le poste local de la Gendarmerie royale du Canada de son itinéraire et du moment de son arrivée à destination.

La brochure ne contient pas tous les règlements qui régissent la chasse, la protection de l'environnement, l'utilisation d'émetteurs radios, les visites dans des stations de la Défense nationale ou des stations météorologiques; elle renseigne cependant les voyageurs éventuels sur les règlements en vigueur de même que sur les précautions qu'il serait judicieux de prendre et leur dit où s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements.

On peut se procurer cette brochure en s'adressant à la Direction générale des communications publiques et des relations parlementaires du Programme des affaires du Nord, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa (Ontario) K1A 0H4.



riches, imprimé en bichromie, réalisé par la maison Jean Morin, Designers de Montréal. La firme Ashton-Potter Limited of Toronto imprimera 20 millions de timbres selon le procédé de la lithographie en trois couleurs.